

TYPE DE BULLETIN : Avis aux émetteurs
DATE DU BULLETIN : 14 décembre 2017

Objet : Formulaire électronique 2A – Formulaire de renseignements personnels
Formulaire électronique 2C1 – Déclaration

La Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** ») cherche à réduire le fardeau réglementaire en améliorant et en simplifiant la manière de remplir et de lui soumettre un Formulaire de renseignements personnels (« FRP »), ainsi que les processus connexes. Le **18 décembre 2017**, les modifications apportées par la Bourse à son Formulaire 2A – Formulaire de renseignements personnels (le « **FRP électronique** ») et à son Formulaire 2C1 – Déclaration (la « **Déclaration électronique** ») entreront en vigueur. Les modifications permettront l'accès en ligne à ces formulaires, ce qui devrait se traduire par une économie de temps et d'argent pour les utilisateurs. Simultanément, la Bourse de Toronto procédera aux mêmes modifications à l'égard de son Formulaire 4 – Formulaire de renseignements personnels et de son Formulaire 4B – Déclaration afin que les deux Bourses continuent d'utiliser des formulaires identiques. Après la période de transition précisée ci-après, le FRP électronique remplacera le Formulaire 2A existant (le « **FRP en version papier** »); la Déclaration électronique remplacera le Formulaire 2C1 existant (la « **Déclaration en version papier** »).

Les principales modifications sont résumées ci-dessous.

1. **Remplir les formulaires en ligne** – Il sera possible de remplir, d'enregistrer, de modifier et de soumettre le FRP électronique et la Déclaration électronique en ligne.
2. **Éliminer les signatures « à la main »** – Il est actuellement obligatoire de signer à la main le FRP en version papier et la Déclaration en version papier; les signatures électroniques sont expressément interdites sur ces versions des formulaires. Du fait des changements technologiques et de l'acceptation grandissante des signatures électroniques, les signatures à la main ne sont plus possibles et les signatures électroniques sont requises dans le FRP électronique et la Déclaration électronique.
3. **Supprimer l'exigence de notariation** – À l'heure actuelle, le FRP en version papier et la Déclaration en version papier ainsi que toutes les pièces jointes (dont les photocopies de pièces d'identité du demandeur) doivent être notariés. L'introduction du FRP électronique et de la Déclaration électronique supprime l'exigence de notariation.

L'utilisation du FRP électronique et de la Déclaration électronique entrera en vigueur le 18 décembre 2017. Toutefois, la Bourse continuera d'accepter le FRP en version papier et la Déclaration en version papier notariés jusqu'au 30 juin 2018, pourvu que tous les renseignements exigés, les données d'identification, l'attestation de vérification de casier judiciaire par la Police provinciale de l'Ontario (Annexe 1 du FRP en version papier) et les documents notariés soient remis à la Bourse au plus tard à cette date. Après le 30 juin 2018, seuls le FRP électronique et la Déclaration électronique seront acceptés par la Bourse. Bien que la Bourse continuera d'accepter le FRP en version papier et la Déclaration en version papier dans l'intervalle, elle encourage les utilisateurs à opter pour le FRP électronique et la Déclaration électronique.

À compter du 18 décembre 2017, le FRP électronique et la Déclaration électronique seront disponibles dans le Portail de TMX à www.tmx.com/pif. Les demandeurs doivent ouvrir un compte, puis ouvrir une session dans le Portail de TMX pour remplir et soumettre le FRP électronique et la Déclaration électronique. Des directives et une foire aux questions se trouvent également dans le Portail de TMX.

Pour toute question relative au présent bulletin, veuillez communiquer avec :

Charlotte Bell	Conseillère juridique principale, Politiques	604 643-6577	Charlotte.Bell@tmx.com
Kyle Araki	Directeur, Formation de capital (Calgary)	403 218-2851	Kyle.Araki@tmx.com
Tim Babcock	Directeur, Formation de capital (Toronto)	416 365-2202	Tim.Babcock@tmx.com
Andrew Creech	Directeur, Formation de capital (Vancouver)	604 602-6936	Andrew.Creech@tmx.com
Sylvain Martel	Directeur, Formation de capital (Montréal)	514 788-2408	Sylvain.Martel@tmx.com